



Le 2 décembre 2025

Par SDÉ

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Me Pierre Chabot, D. Fisc.**  
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 2065  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [chabot.pierre.2@hydroquebec.com](mailto:chabot.pierre.2@hydroquebec.com)

**OBJET :** **Demande d'adoption des normes de fiabilité BAL-007-1 et TOP-003-7 -**  
Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements  
d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de  
coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)  
**Votre dossier : R-4317-2025**  
**Notre dossier : LTG08284 PC**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur confirme par la présente que l'avis aux personnes intéressées dans le dossier mentionné en titre a été diffusé sur son site internet et qu'il a été transmis aux entités visées et qu'elles en sont donc informées.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Pierre Chabot*

---

**PIERRE CHABOT**

PC/gm